



COMMUNIQUE DE PRESSE

A Boulogne, le 11 juin 2008

Chiffre d'affaires 1^{er} trimestre 2008

Sporever accroît son chiffre d'affaires de 45% à périmètre comparable

(Milliers €)	2008 **	2007 Retraité (*)	2007 Réal
Chiffre d'affaires	2 691	1 853	3 031
Variation 2008 / 2007	+45%		- 11%

*Les chiffres retraités présentent le CA sans l'activité presse (Journal But!) et sans l'activité hors media cédées en 2007

** chiffres non audités

A périmètre comparable, le groupe Sporever accroît son chiffre d'affaires de 45%. Cette augmentation témoigne de la réussite du recentrage de l'activité du groupe. Cette performance est principalement due au renforcement de son activité web ainsi qu'au développement de son activité de télévision sur IP.

Les chiffres 2007 retraités excluent le chiffre d'affaires réalisé par le journal But! et par l'activité hors media du groupe sur le 1er trimestre. Ces deux activités, cédées en 2007, étaient caractérisées par des marges significativement inférieures à celles des activités Internet, mobile et TV sur IP. En données publiées, le chiffre d'affaires est en diminution de 11%.

Porté par une année riche en évènements sportifs, le Groupe Sporever va renouer cette année avec une croissance forte de son activité à périmètre comparable, tout en continuant à améliorer sa rentabilité.

Créé par Patrick Chène et Jacques-Henri Eyraud, le Groupe Sporever est le leader de l'information sportive sur les nouveaux médias. Il vise à répondre aux besoins du nouveau consommateur d'informations sportives, à tout moment, quel que soit le lieu où il se trouve. Groupe Sporever exploite notamment le leader du football sur internet, Football365.fr, ainsi que le portail multisport de référence Sport365.fr. Groupe Sporever est coté sur le Marché Alternext de la Bourse de Paris depuis juillet 2005. Groupe Sporever - code Isin FR0010213215

Contact : Jacques-Henri Eyraud / Carole Rondeleux

Tél. 01 49 11 55 75

Jh.eyraud@sporever.fr

Relations presse : Marie Laurens

Tel : 01 49 11 20 41

marie.laurens@sporever.fr